

Centre hospitalier de Valenciennes

Les formations continues



Programme 2026





avant-propos

L'institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) a été évalué favorablement par la Commission Scientifique des Paramédicaux de l'ANDPC (Agence Nationale de Développement Professionnel Continu) en juillet 2017. Notre institut de formation est inscrit depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des pratiques pédagogiques et de son organisation. Outre son référencement à la base de donnée DataDock, l'IFMS a renouvelé en 2024 (obtenu pour la 1ère fois en 2021) la certification Qualiopi pour ses actions de formation et ses actions permettant de valider les acquis de l'expérience. Elle atteste de la qualité des prestations proposées par les organismes de formation sur la base du Référentiel National Qualité.

Son offre de formation s'inscrit dans un souci constant de construction d'un partenariat solide avec les établissements de soins et l'ensemble des professionnels libéraux du bassin de vie du Hainaut-Cambrésis.

La formation continue a pour vocation le développement des compétences des professionnels de santé en tenant compte de l'actualité des activités sanitaires et médico-sociales.

L'IFMS propose des formations réalisées soit en son sein, soit en intra-établissement. Lorsqu'elles sont réalisées à l'IFMS, ces formations favorisent la rencontre, le partage d'idées, de connaissances et d'expériences entre professionnels issus de structures différentes.

Réalisées en intra-établissement, elles répondent à des objectifs pour le collectif en facilitant la rationalisation des organisations de travail et l'optimisation budgétaire.

Les formations sont dispensées par les formateurs du l'IFMS, au besoin accompagnés d'experts professionnels.

Certaines formations peuvent être financées par le biais du CPF, l'équipe administrative et pédagogique reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les personnes à mobilité réduite ont uniquement accès au RDC de l'Institut. Toute autre situation nécessitant de mobiliser les moyens nécessaires pour en compenser les conséquences, sera étudiée au cas par cas avec la direction de l'IFMS dans la mesure où les besoins spécifiques sont communiqués à l'IFMS deux mois avant la date de réalisation de la formation.

Extrait de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

«Art.L. 4021-1. Le développement professionnel continu a pour objectifs le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques. Il constitue une obligation pour les professionnels de santé. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration de ses pratiques et de gestion des risques. L'engagement dans une démarche d'accréditation vaut engagement dans une démarche de développement professionnel continu.».

sommaire

 Formation en gestes et soins d'urgence niveau 1	5
 Formation en gestes et soins d'urgence niveau 2	6
 Réactualisation des connaissances en gestes et soins d'urgence	7
 Formation Action spécifique au tutorat des professionnels Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture	8-9
 Formation Action au tutorat des IDE et des Paramédicaux	10-11
 Formation Action au tutorat des Manipulateurs en ElectroRadiologie Médicale	12-13
 Actualisation des compétences des Aides-Soignants diplômés avant 2021	14
 Formation à la demande	15
 Contacts et plan	17



Formation en Gestes et Soins d'Urgence niveau 1



Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation.

L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Public :

Aides Médico-Psychologiques, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral.

Prérequis : Appartenir au public ciblé



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Durée :

14 heures réparties sur 2 jours



Dates à l'IFMS :

2-3 avril 2026

14-15 septembre 2026

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

individuel à l'IFMS : 240€

intra pour un groupe de 6 à 12 participants : 2400€

Contenu du programme :

↔ La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

↔ La prise en charge des urgences potentielles

↔ Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

↔ Ateliers gestuels

↔ Simulation en santé

↔ Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation : Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de Formateur en Gestes et Soins d'Urgence délivrée par le C.E.S.U. 59

Inscription

1 mois

avant la date de début de session



Finalité de la formation :

Une attestation d'une validité de 4 ans

établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.



Formation en Gestes et Soins d'Urgence niveau 2



Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale.

L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Durée :

21h réparties sur 3 jours



Dates à l'IFMS :

30-31 mars et 1er avril 2026
16-17 et 18 septembre 2026

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

individuel à l'IFMS : 420€

intra pour un groupe de 6 à 12

participants : 4200€



Finalité de la formation :

Une attestation d'une validité de 4 ans

établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Public :

Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire.

Prérequis : Être un professionnel inscrit dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique

Contenu du programme :

⌚️ La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

⌚️ La prise en charge des urgences potentielles

⌚️ Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

⌚️ Ateliers gestuels

⌚️ Simulation en santé

⌚️ Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation : Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de Formateur en Gestes et Soins d'Urgence délivrée par le C.E.S.U. 59

Inscription

1 mois

avant la date de début de session



Réactualisation des connaissances en Gestes et Soins d'Urgence

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels paramédicaux de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur.
L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Durée :

1 journée de 7h



Dates à l'IFMS :

sessions organisées à la demande

Prendre contact avec le département de formation continue de l'IFMS



Coût :

individuel à l'IFMS : 200€

intra pour un groupe de 6 à 12

participants : 2000€

Inscription

1 mois

avant la date de début de session



Finalité de la formation :

Une attestation d'une validité de 4 ans

établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Public :

Du niveau 1 et du niveau 2

Prérequis :

Avoir validé la FGSU de niveau 1 ou de niveau 2.

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances

→ Relatives aux urgences vitales, organisées en ateliers pratiques

→ En lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire

Méthodes et outils pédagogiques :

→ Ateliers gestuels

→ Simulation en santé

→ Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation : Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)

Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de Formateur en Gestes et Soins d'Urgence délivrée par le C.E.S.U. 59

Les participants doivent fournir une copie de l'attestation de formation initiale de niveau 1 ou de niveau 2 qui ne doit pas dater depuis plus de 4 ans



Formation Action spécifique au tutorat des professionnels Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

Objectifs pédagogiques :

Le présent programme vise à améliorer, par les professionnels, la qualité de l'encadrement en stage des élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture.

- Mobiliser le référentiel de formation aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture.
- Initier et/ou conformer les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des élèves aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture et de leur propre développement.
- Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des élèves aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture.
- Aider à la construction d'outils d'encadrement.

Conforme à l'arrêté du 20 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 08/12/15 relatif aux orientations nationales du DPC n°22 : maîtrise du stage et tutorat.



Nombre de participants :

groupe de 6 à 15 personnes



Durée :

21h sur 3 jours



Dates à l'IFMS :

Session 1 : 9-10 février et 5 mars 2026

Session 2 : 11-12 mai et 11 juin 2026

* le J3 sera défini dès que nous aurons connaissances des périodes de vacances scolaires (le J3 aura lieu en dehors des vacances scolaires)

En intra : dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

individuel à l'IFMS : 400€

intra pour un groupe de 6 à 15 participants : 3910€



Finalité de la formation :

Une attestation DPC est délivrée par l'IFMS à l'issue de cette formation

Public :

Ayant la volonté d'exercer la fonction de tuteur des étudiants en stage :

- aide-soignant
- auxiliaire de puériculture

Prérequis :

Absence de prérequis

Méthodes et outils pédagogiques :

👉 Méthode expositive

👉 Travail de groupe / Partages d'expériences

👉 Jeux de rôles

👉 Analyse réflexive

Intervenants :

Formateurs et formateurs Master 2 de l'IFMS formés au tutorat de stage

Session 3 : 1-2 octobre et début novembre 2026*

Session 4 : 19-20 novembre et 17 décembre 2026

Inscription
1 mois

avant la date de début de session

1ère journée

- Mobilisation des différents référentiels de formation aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture : activités, compétences, évaluation par les tuteurs - portfolio, outils de suivi du stagiaire. Liens entre les activités et les compétences.
- Missions du tuteur

2ème journée

- Utilisation ou création d'outils par les participants. Lien entre les activités et les compétences.
- Atelier d'analyse réflexive centré sur l'accompagnement des élèves et l'accueil du stagiaire.

3ème journée

- Poursuite des ateliers d'analyse réflexive centré sur :
 - L'accompagnement des élèves en situation professionnelle d'encadrement
 - L'évaluation de l'élève

Modalités d'évaluation :

Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visé avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.



Formation Action au tutorat des Manipulateurs en ElectroRadiologie Médicale

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels en imagerie médicale la qualité de l'encadrement en stage des étudiants manipulateurs en électroradiologie médicale.

- ✚ Mobiliser les différents référentiels d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation
- ✚ Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des étudiants et de leur propre développement
- ✚ Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des étudiants
- ✚ Aider à la construction d'outils d'encadrement

Conforme à l'arrêté du 20 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 08/12/15 relatif aux orientations nationales du DPC n°22 : maîtrise du stage et tutorat.



Nombre de participants :

groupe de 6 à 16 personnes



Durée :

28h réparties sur 4 jours



Dates à l'IFMS :

Session : 19-20 novembre 2026 et 10-11 décembre 2026

En intra : dates à négocier entre les 2 structures

Public :

Ayant la volonté d'exercer la fonction de tuteur des étudiants en stage. Techniciens supérieurs en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, manipulateurs en électroradiologie médicale.

Prérequis :

Absence de prérequis



Intervenants :

Formateurs et formateurs Master 2 de l'IFMS formés au tutorat de stage



Coût :

individuel à l'IFMS : 530€
intra pour un groupe de 6 à 16 participants : 5210€

Contenu du programme

1ère journée

Mobilisation des différents référentiels de formation : activités, compétences, critères de validation du stage, évaluation par les tuteurs - Portfolio, outils de suivi du stagiaire, stage qualifiant...

2ème journée

Construction de situations prévalentes, réflexion et élaboration de parcours de stage

3ème journée

Approche pédagogique de la fonction de tuteur et situation d'encadrement

4ème journée

Analyse réflexive : analyse de situation et analyse de pratiques

Méthodes et outils pédagogiques

- + Méthode expositive
- + Travail de groupe / partages d'expériences
- + Jeux de rôles
- + Analyse réflexive

Méthodes et outils d'évaluation :

Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visé avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.



Finalité de la formation :

Une attestation DPC est délivrée
par l'IFMS à l'issue de cette formation

Inscription

1 mois

avant la date de début de session



Formation Action au tutorat des IDE et Paramédicaux

Objectifs pédagogiques:

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels paramédicaux, la qualité de l'encadrement en stage des étudiants et élèves paramédicaux.

- Mobiliser les différents référentiels d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation
- Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des étudiants et de leur propre développement
- Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des étudiants
- Aider à la construction d'outils d'encadrement

Conforme à l'arrêté du 20 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2015 relatif aux orientations nationales de DPC n° 22: Maîtrise de stage et tutorat

Public : Ayant la volonté d'exercer la fonction de tuteur des étudiants en stage.

Infirmiers spécialisés, IBODE, IADE, puéricultrices, ergothérapeutes, pédicures-podologues, masseurs, kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens, préparateurs en pharmacie, psychomotriciens, techniciens de laboratoire médical.

Prérequis :

Absence de prérequis



Intervenants :

Formateurs et formateurs Master 2 de l'IFMS formés au tutorat de stage



Coût :

individuel à l'IFMS : 530€
intra pour un groupe de 6 à 16 participants :
5210€



Nombre de participants :

groupe de 6 à 16 personnes



Durée :

28h réparties sur 4 jours



Dates à l'IFMS :

Session 1 : 19-20 novembre 2026 et 10-11 décembre 2026

Vous pouvez nous contacter pour de plus amples renseignements.*

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures.

***Compte tenu de la parution d'un nouveau référentiel de formation attendu pour une mise en œuvre en septembre 2026, nous ne proposons actuellement qu'une seule session de formation.**



Contenu du programme

1ère journée

Mobilisation des différents référentiels de formation : activités, compétences, critères de validation du stage, évaluation par les tuteurs - Portfolio, outils de suivi du stagiaire, stage qualifiant...

2ème journée

Construction de situations prévalentes, réflexion et élaboration de parcours de stage

3ème journée

Approche pédagogique de la fonction de tuteur et situation d'encadrement

4ème journée

Analyse réflexive : analyse de situation et analyse de pratiques

Méthodes et outils pédagogiques

- + Méthode expositive
- + Travail de groupe / partages d'expériences
- + Jeux de rôles
- + Analyse réflexive

Méthodes et outils d'évaluation :

Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visé avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.



Finalité de la formation :

Une attestation DPC est délivrée par l'IFMS à l'issue de cette formation

Inscription

1 mois

avant la date de début de session



Actualisation des compétences Aides-Soignants diplômés avant 2021

Objectifs pédagogiques :

Conformément à l'arrêté du 26 février 2025, relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021. L'objectif de la formation vise à permettre l'acquisition de compétences en lien avec les nouveaux soins pratiqués par l'aide-soignant et cette évolution.



Durée :

21h sur 3 jours en discontinu

Pour prétendre à la validation de la formation la réalisation des 21h est

OBLIGATOIRE



Dates à l'IFMS :

Session 1 : 05/03/2026 - 02/04/2026 - 07/05/2026

Session 2 : 19/03/2026 - 09/04/2026 - 28/05/2026

Session 3 : 08/10/2026 - 04/11/2026 - 26/11/2026

Session 4 : 15/10/2026 - 12/11/2026 - 03/12/2026

En intra : dates à négocier entre les 2 structures



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût :

individuel à l'IFMS : 390€

Collectif à l'IFMS : 3900€ pour un groupe de 12 participants maximum

Collectif sur site : nous consulter pour devis



Intervenants :

Cadres formateurs Master 2 de l'IFMS

Inscription

1 mois

avant la date de début de session

Public :

Aides-Soignants diplômés avant 2021

Module A :

- Rappel théorique sur les grandes fonctions : appareil respiratoire, endocrinien, urinaire
- Apports théoriques sur la mesure des paramètres vitaux
- Mise en situation pratique

Module B :

- Acquisition de connaissances nécessaires à l'appropriation des nouveaux soins aides-soignants
- Réalisation de ces soins dans le respect des bonnes pratiques en vigueur
- Mise en situation pratique

Module C :

- Mobilisation de savoirs en lien avec les situations de fragilité et de vulnérabilité dans différents contextes de soins
- Identification des situations à risque de maltraitance
- Connaitre les mesures de prévention, d'information et d'alerte

Méthodes et outils pédagogiques :

- ↗ Apports magistraux
- ↗ Ateliers procéduraux
- ↗ Mises en situation professionnelle
- ↗ Analyse réflexive

Modalités d'évaluation :

- ↗ Chaque module donne lieu à une évaluation des connaissances
- ↗ Evaluation pratique avec des mises en situation

Finalité de la formation :

Attestation d'acquisition des compétences soumise à la validation de chaque module.
Une attestation de présence en cas de non-validation de module.



Formation à la demande



Objectifs pédagogiques :

Vous souhaitez accompagner le développement des compétences de vos collaborateurs

Public :

Professionnels de santé paramédicaux (AS-AP-IDE-IPDE)



Nombre de participants :

A déterminer



Durée :

A déterminer selon la thématique et les besoins exprimés



Coût :

Nous consulter sur devis



Intervenants :

Cadres formateurs Master 2 de l'IFMS et autres ressources pédagogiques selon la nécessité



Dates :

A déterminer, possibilité de réalisation sur des journées, des demi-journées, en continu ou discontinu

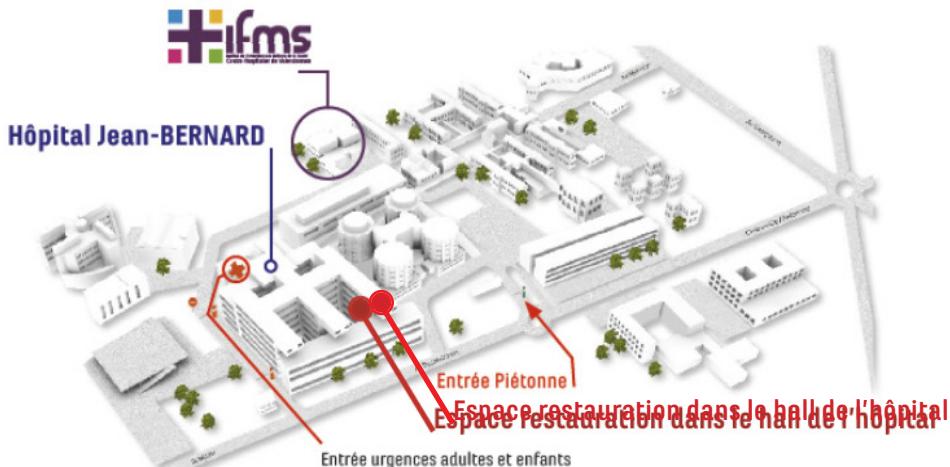
Notes



plan d'accès à l'IFMS

L'accès se fait :

- soit par l'entrée principale du CH de Valenciennes, Avenue Désandrouin
- soit par l'accès réservé à l'IFMS, rue Jean Devémy



Retrouvez nos programmes sur le site :



<https://www.ch-valenciennes.fr/institut-de-formations/>

et sur la plateforme numérique de l'IFMS :



<http://ifmsbassinduhainaut.fr/>

Toutes demandes de formations spécifiques peuvent être adressées auprès du secrétariat pour transmission aux cadres formateurs référents pour analyse de la faisabilité et suivant le nombre de participants.



Centre hospitalier de Valenciennes

Les formations continues



Programme 2026